

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Band: 109 (1928)

Vereinsnachrichten: Rapport du Comité central de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles pour l'année 1927

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I.

Rapport du Comité central, Rapport financier et Inventaires
Bericht des Zentralvorstandes, nebst Kassabericht und Inventaren
Rapporto del Comitato centrale, Rapporto finanziario ed Inventarii

**Rapport du Comité central de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles**

pour l'année 1927

Lu à l'Assemblée générale administrative du 30 août 1928,
par M. *Maurice Lugeon*.

Messieurs,

La vie de notre Société, durant l'année 1927, ne présente rien d'exceptionnel; cela ne signifie pas que le travail a été moins intense qu'antérieurement, bien au contraire, mais cela vous explique pourquoi le présent rapport sera peu étendu.

Il y a de grosses questions en gestation concernant la marche de quelques-unes de nos Commissions, mais comme ces questions ne sont pas entièrement résolues à ce jour, nous ne vous en parlerons que plus tard si cela est nécessaire.

Nos manifestations scientifiques extérieures ne vous étant connues que par notre rapport, nous vous en donnons, tout d'abord, un exposé un peu détaillé.

* * *

Les géodésiens et les géophysiciens se sont réunis à Prague pour la troisième assemblée de leur Union. Notre pays y avait délégué MM. R. Gautier et P.-L. Mercanton, auxquels s'étaient joints MM. Lütschg pour l'hydrologie et Th. Niethammer et Zoelly pour la géodésie.

Le Comité exécutif de la section de géodésie, où nous avons l'honneur de compter M. Gautier comme vice-président, s'était réuni à l'avance pour organiser la section.

Si nous en jugeons par le rapport de nos délégués, il a été fait un grand travail à Prague en ce qui concerne la géodésie.

Les Suisses ont rendu compte de leurs efforts, par exemple le rattachement en longitude, par télégraphie sans fil, des observatoires de Zurich et de Genève à ceux de Potsdam et de Paris; ils ont indiqué où nous en étions de nos études de l'isostasie et ont fait part de l'achèvement du nouveau nivellement de précision de notre pays.

Parmi les nombreuses questions qui ont été discutées au sein des Commissions spéciales, il y a intérêt à signaler que l'on continue à se préoccuper de la détermination de plus en plus précise des longitudes

et latitudes. Les observations faites de 1912 à 1922, dont le travail de rédaction avait été confié à l'Institut géodésique de Potsdam, pourra être achevé et la publication commencera sans tarder.

On s'est également préoccupé à Prague des jonctions des triangulations s'étendant sur des arcs de méridien ou de parallèle un peu étendus, ou de jonction entre triangulations de pays voisins. C'est ainsi que la question de la jonction des triangulations de l'arc méridien du Cap au Caire au réseau européen avance lentement, mais sûrement. En ce qui concerne les travaux pour la mesure d'un arc méridien nouveau de l'Océan glacial à la Méditerranée, il y a quelques difficultés, plus politiques que scientifiques, que chacun souhaite voir disparaître sans retard.

Citons encore, toujours d'après nos délégués, une bonne nouvelle. C'est celle apportée par la Commission géodésique des Pays-Bas, à savoir que l'on est enfin parvenu, avec une précision presque inespérée, à effectuer en pleine mer les mesures de la pesanteur. Il est à souhaiter que toutes les marines du monde luttent de zèle pour que l'on possède bientôt une carte aussi complète que possible de la gravité dans ces déserts marins. La question est capitale: elle intéresse non seulement les géodésiens, mais tous les géophysiciens et les géologues. Il faut arriver à connaître les planchers des Océans aussi bien que la figure des continents et, peu à peu, s'éclairciront des mystères que ne peut tolérer la science moderne.

De leur côté, les géophysiciens ont été aussi actifs. En ce qui concerne la météorologie, notre délégué, M. Mercanton, a fait rapport sur nos travaux. Il a fait part de la réalisation prochaine de la Station scientifique du Jungfrauoch, où d'importantes recherches pourront être faites sur la radiation solaire et ses phénomènes connexes.

Et, à ce propos, nous enregistrons avec satisfaction que notre délégué a été nommé membre de la Commission pour la radiation solaire. Ainsi pourra se poursuivre, dans notre pays, la tâche si honorablement réalisée par les Henri Dufour, les Bühner, les Maurer et les Dorno.

Dans la section de sismologie, il a été décidé que le Bulletin synoptique, que notre regretté Alfred de Quervain avait créé et qui était publié par les soins du Bureau météorologique fédéral, pourrait prendre fin sitôt que le Bureau sismologique international de Strasbourg serait assuré de recevoir les données qui lui manquent encore. Hélas! toujours de vieux restes de la guerre. Pourquoi donc des savants — pas tous, heureusement — ne veulent-ils pas comprendre que le grand conflit doit être classé dans l'histoire et qu'ils doivent quitter certaines intransigeances qu'ont su abandonner les hommes politiques?

Dans la section du magnétisme terrestre et de l'électricité atmosphérique, les Suisses ont pu annoncer qu'enfin notre pays, qui était très en retard, allait rattraper le temps perdu et publier une carte magnétique de notre territoire et établir une station permanente dans les environs de Zurich. L'étude du magnétisme des roches a été confiée à notre représentant, M. Mercanton.

Signalons encore que l'ancienne Commission internationale des glaciers, fondée en 1894 par Marshall Hall et F.-A. Forel, qui avait été péniblement maintenue pendant la guerre et les années qui suivirent, a définitivement été remplacée par la Commission glaciologique de l'Union. Elle est dirigée par un Comité constitué par MM. Hamberg d'Upsal, président; Charles Rabot de Paris, vice-président, et P.-L. Mercanton de Lausanne, secrétaire. Adressons à cette nouvelle Commission tous nos bons vœux, ils viennent du pays qui a été le berceau de l'étude des glaciers.

Ajoutons que la prochaine session de l'Union aura lieu à Stockholm en 1929 et mentionnons un vœu assez significatif, que nous nous contentons de transcrire ici, en espérant qu'il sera entendu.

Voici ce vœu :

„L'Union géodésique et géophysique internationale, considérant que les conditions économiques actuelles ont pour conséquence, dans un certain nombre de nations, d'éloigner un grand nombre de jeunes gens de la recherche scientifique et de les écarter surtout des sciences spécialisées, émet le vœu que les gouvernements instituent des bourses spécialement destinées aux jeunes gens désireux de se livrer aux études de géophysique.“

* * *

Une deuxième réunion de savants, aussi importante que celle dont nous venons de parler, a eu lieu à Varsovie. C'étaient les chimistes qui s'étaient réunis pour la huitième conférence de leur Union Internationale. Dix-neuf pays étaient représentés. Quatorze Commissions permanentes ont siégé, et, en les citant, on verra le travail considérable qui se fait dans ces sessions.

Trois Commissions de réforme de la Nomenclature de chimie organique, de chimie minérale et de chimie biologique;

Trois Commissions des Combustibles solides, liquides et gazeux;

Commission des Etalons physico-chimiques;

Commission des Produits purs pour recherches;

Commission des Données techniques;

Commission des Tables annuelles des Constantes;

Commission des Produits céramiques;

Commission de Bromatologie;

Commission de la Propriété scientifique et industrielle;

Commission d'Hygiène industrielle.

Parmi les décisions prises par les Commissions, il convient, d'après le rapport du représentant de la Suisse, notre collègue Amé Pictet, de noter les suivantes :

1. Les Commissions de réforme de la Nomenclature ont toutes trois déterminé leurs travaux de plusieurs années et établi un ensemble de règles selon lesquelles devront désormais être désignées les différentes substances. Ces règles seront communiquées aux organismes officiels adhérant à l'Union, lesquels les soumettront à tous les intéressés.

Ceux-ci devront les examiner et se prononcer à leur égard dans le délai d'un an, au bout duquel elles seront définitivement adoptées et acquerront force de loi.

2. La Commission des Produits purs publiera en 1928 un codex. Elle élargira le cadre de son activité et prendra le nom de Chimie analytique. Elle comprendra dans ses attributions toutes les recherches de chimie analytique qui lui seront soumises par les autres Commissions.

3. La Commission de la Propriété scientifique et industrielle a reconnu une fois de plus la nécessité d'un brevet international, ainsi que celle de trouver un moyen pratique d'assurer au savant la possibilité de tirer de ses découvertes une récompense matérielle. Elle élaborera dans ce but une proposition qui pourra être transmise par l'Union à la Société des Nations.

Il a été décidé que le bureau serait composé dorénavant d'un président nommé pour 2 ans (et non plus 3), non rééligible; de 6 vice-présidents (au lieu de 4), non rééligibles; d'un secrétaire général nommé pour 4 ans, et rééligible; des trois derniers présidents.

Bien entendu, comme dans tout Congrès, il y a eu de belles réceptions, le tout extrêmement brillant et cordial, comme on sait l'être en Pologne.

L'Union Internationale de la Chimie pure et appliquée, qui a été fondée en 1919, a tenu jusqu'ici ses assises annuelles à Rome, Bruxelles, Lyon, Cambridge, Copenhague, Bucarest, Washington et Varsovie. La prochaine conférence aura lieu à La Haye, en 1930. Il est à espérer que la Suisse, pays dans lequel la chimie joue un si grand rôle, ne restera pas longtemps à l'écart. Et nous espérons bien qu'en 1932 l'Union se réunira en Suisse. Il y va, dans une certaine mesure, de notre dignité.

* * *

A Paris, également en 1927, a eu lieu une autre réunion des chimistes, du 23 au 27 octobre, à l'occasion du centenaire de Marcelin Berthelot. La Suisse était représentée par le professeur Pictet et par le président Rohn, de l'Ecole polytechnique, et notre Société par notre collègue Paul Dutoit, porteur d'une adresse. Toutes nos hautes Ecoles, sans exception, étaient représentées. Ce furent des fêtes splendides, auxquelles 42 nations étaient représentées, y compris l'Allemagne et la Russie.

Un Comité d'honneur de 41 membres avait été créé à cette occasion, dans notre pays, et nous y avons vu avec joie, comme président, notre conseiller fédéral M. Chuard. Il s'agissait de trouver une certaine somme pour participer à la création de la future maison de la Chimie. C'est une petite fortune que la Suisse a réuni, soit 152,500 francs français.

Attendons ce qui se fera dans cette maison de la Chimie.

Ces fêtes furent, nous l'avons dit, fastueuses. Notre pays y fut à

l'honneur, puisque c'est Amé Pictet qui fut chargé de parler au nom de toutes les délégations étrangères.

Berthelot eut peut-être été étonné de ce déploiement inusité et peut-être eut-il demandé que l'on associât à son jubilé ces autres grands chimistes français, les Lavoisier, les Dumas, les Wurtz et les Pasteurs, auxquels on ne pouvait s'empêcher de penser pendant ces journées.

* * *

Une troisième réunion de savants a eu lieu en 1927. Les zoologues se sont groupés à Budapest pour leur 10^{me} session du Congrès zoologique international. C'est la première fois qu'ils se réunissaient depuis la guerre, la dernière session avait eu lieu à Monaco en 1913.

La Confédération avait délégué notre collègue, le professeur Hescheler.

Le Congrès, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, tant le désir de relier les liens est ardent, a réuni plus de mille participants, qui se sont groupés en neuf sections, sous la présidence de M. Joubin de Paris. Parmi les décisions importantes qui ont été prises, signalons en particulier la reconstitution de la Commission de Parasitologie animale qui avait été instituée à Graz en 1910.

Chez les zoologues, comme un peu partout, le besoin de s'entendre se fait de plus en plus impérieux. Aussi la Commission de Nomenclature a-t-elle été renforcée. Elle est actuellement composée de 18 membres, divisés en trois classes, nommés pour une période de neuf ans.

Le Congrès s'est aussi occupé d'une question qui nous est chère, celle du Concilium bibliographicum, dont le siège est, on le sait bien ici, à Zurich. La tâche principale de notre délégué était d'attirer l'attention sur cette institution qui, en ce moment, voit devant elle — momentanément, nous en sommes convaincus — un avenir un peu difficile.

La troisième session du Congrès, à Leyden, avait constitué une Commission Internationale du Concilium. Dès lors, plusieurs de ses membres étant décédés, ainsi que le regretté fondateur, le Dr Field, un fait nouveau s'est produit, à savoir que le Concilium, sous forme d'une société anonyme, est placé sous le contrôle de la Société Helvétique des Sciences Naturelles, principal actionnaire.

La Commission Internationale du Concilium a été reconstituée. Elle comprend dix membres sous la présidence de M. Hescheler. Cette Commission a fait voter en séance plénière une importante résolution, à savoir que, vu l'importance de l'institution, l'attention des gouvernements, ainsi que de toutes les associations scientifiques, devait être attirée pour que le Concilium soit soutenu matériellement.

Disons, avec satisfaction, que cette résolution a déjà été entendue et comprise, mais il ne faut pas s'endormir sur ces premiers succès. Votre Comité central se préoccupe beaucoup du Concilium que nous avons l'honneur de posséder, mais qui nous cause quelques soucis. Toutefois, des signes manifestes d'encouragement viennent heureusement nous rassurer quelque peu.

* * *

Une quatrième assemblée internationale, à laquelle nous avons pris part, a eu lieu à Genève du 11 au 13 juillet, l'Union Internationale des Sciences biologiques, assemblée restreinte, se réunissait pour la première fois depuis la fondation de l'Union. Notre collègue, M.-J. Briquet, avait bien voulu se charger de l'organisation des séances.

Actuellement, cette Union ne groupe que neuf nations. Des efforts sont faits pour en augmenter le nombre.

Parmi les objets traités, signalons la question du répertoire des périodiques de biologie, en voie de réalisation. Ici également, vous voyez, cela est général, apparaître ce besoin impérieux de la documentation. La dispersion des recherches deviendrait un obstacle terrible pour le progrès des sciences si bon ordre n'était pas établi sans tarder.

Pour le répertoire des périodiques biologiques, trois classements seront employés :

- 1° par ordre alphabétique,
- 2° par nation,
- 3° par matière.

L'assemblée s'est également préoccupée de l'importante question de la protection de la nature. Il a été pris connaissance de textes d'une loi italienne, de documents japonais et polonais.

Notre vice-président, le professeur Wilczek, y a exposé les bases matérielles et scientifiques du Parc national suisse.

* * *

Telles sont, Messieurs, les quatre manifestations internationales auxquelles a pris part notre Société en 1927. C'était peu, car il eut été utile d'être représenté ailleurs. Il est vrai que, depuis la guerre, on a peut-être exagéré le nombre des Congrès ; nous subissons une crise d'internationalisme assez aiguë. Faut-il s'en plaindre ? Nous ne le croyons pas, car plus les savants apprendront à se connaître, plus ils collaboreront aux questions qui les intéressent, plus se fera sentir la nécessité d'une stabilité pacifique. En croissant, l'internationalisme engage l'avenir et sera peut-être le moyen de parer à une autre maladie, bien plus redoutable et presque endémique de nos jours, qui est le nationalisme tout court.

Nous nous arrêterons à cette phrase, laissant à chacun le soin de tirer les commentaires qui découlent nécessairement de cet état d'esprit de collaboration. Il semble que la terre s'étant, en quelque sorte, rapetissée par la plus grande vitesse des déplacements, les membres de la gent humaine veulent se saluer le plus souvent possible. N'est-ce pas là un bon signe, puisqu'il est celui qui caractérise les familles heureuses ?

Signalons à tous ceux qui s'intéressent aux questions internationales, le Bulletin trimestriel des relations scientifiques, publié par l'Institut international de coopération intellectuelle. Ils y trouveront une foule de renseignements précieux.¹

* * *

¹ Les Presses universitaires de France, 49, Boulevard St-Michel, Paris.

Entre autres affaires internationales, nous avons été sollicités, par le Conseil International de Recherches, de collaborer à des études sur l'activité solaire. Votre Comité s'est adressé au Comité suisse d'Astronomie. La réponse n'a pas été encourageante. Nos astronomes sont peu nombreux et ils n'ont pas voulu prendre sur eux l'étude que l'on demandait. L'affaire a été renvoyée, paraît-il, à la Station fédérale de Météorologie. Espérons que les savants des bureaux de la rue de la Gloire, à Zurich, auront pu faire le nécessaire sous la direction de la Commission fédérale de Météorologie. Cette petite affaire nous fait toucher du doigt la maladie dont souffre notre Société, soit le manque d'argent. Nous jouons le rôle d'une Académie des Sciences, mais sans prérogatives financières. Il faudra bien qu'un jour vienne où le Comité central puisse avoir le moyen d'assurer les dépenses de recherches ou de travaux analogues.

Ne pourrait-on pas créer, en Suisse, à l'exemple de ce qui a été fait dans plusieurs pays qui nous entourent, un fonds national pour les recherches scientifiques? Voyez ce qui s'est fait il y a trois ans en France pour la sauvegarde des laboratoires; voyez ce qui existe en permanence en Allemagne; voyez encore ce qu'a fait la petite Belgique l'année dernière. En quelques mois, 34 souscripteurs, à eux seuls, ont apporté environ 80 millions, par don de 1 million au minimum. Nous savons que ce fonds dépasse actuellement 100 millions. Nous n'avons pas, nous autres Suisses, souffert de la guerre comme cela fut le cas pour les Belges. A l'exemple de ce qu'a fait ce pays meurtri, pourquoi ne créerait-on pas en Suisse, pays qui fut heureusement protégé, un fonds analogue? Il y a là une belle tâche à entreprendre et nous espérons bien que nos successeurs, au Comité central, sauront la mener à bien.

* * *

Il nous reste à vous signaler brièvement une vieille affaire que nous n'hésitons pas à classer dans les affaires extérieures, malgré les efforts faits par quelques personnes pour la mettre sous le couvert de la Suisse.

Les Sociétés cantonales et un certain nombre de membres de notre Société ont reçu, l'année dernière, une feuille envoyée par M. Friedländer, et contresignée par un autre membre de la S. H. S. N. Comme nous y sommes accusés, en termes que vous aurez jugés, de beaucoup de noirceur, nous voudrions simplement rappeler que c'est une vieille histoire qui a encombré déjà plusieurs Comités centraux.

Il s'agit de la création, à l'étranger, par un étranger, d'un institut privé volcanologique. En 1911 déjà, on demande à la S. H. S. N. de s'y intéresser. Le Comité central d'alors n'y voit aucune bonne raison et le Sénat l'approuve. Sans se lasser, on revient à la charge en 1912, mais après une nouvelle étude du Comité en charge, l'affaire est glissée à l'Association des Académies.

Puis vient la guerre et c'est alors que cet institut, tout en étant à l'étranger, cherche à devenir une fondation juridiquement suisse.

Nos prédécesseurs ont eu très nettement l'impression du caractère fictif de cette fondation, mais ils n'ont pas connu l'acte de fondation primitif, qui ne laisse aucun doute à ce sujet.

Nous ne nous attarderons pas à toutes les péripéties du séquestre de l'institut pendant la guerre et des appréciations que l'on a pu faire à l'étranger sur la complaisance des lois suisses. De trop nombreux cas de ce genre ont jeté un discrédit fâcheux sur nos institutions.

Bref, après de nombreuses transformations essentielles exigées par les autorités, la fondation a été prise en surveillance par le Conseil fédéral à partir du 23 juin 1925. Elle est donc actuellement juridiquement suisse. Mais ce que nous avons dit précédemment à son sujet dans notre rapport pour l'année 1924, était rigoureusement exact à ce moment-là.

Nos prédécesseurs dans les Comités centraux depuis 1911 ont vu juste en considérant cette affaire comme peu intéressante pour la science suisse. Les faits l'ont prouvé, et leur bienveillance à l'égard de cet institut et la peine qu'ils se sont donnée pour rendre service n'auraient pas pu être plus désintéressées.

Il résulte toutefois un dualisme bien singulier. Nos autorités fédérales surveillent donc une fondation concernant un institut privé, situé en Italie et publiant, en Allemagne, un périodique de volcanologie, science assez étrangère, puisque notre pays ne possède pas de volcans. D'autre part, comme la Suisse fait partie de l'Union Internationale de Géodésie et de Géophysique, qui possède une section de volcanologie, notre pays, par sa cotisation annuelle à l'Union, subventionne indirectement la „Revue internationale de Volcanologie“, organe officiel de la section, auquel cherche à faire concurrence la Revue allemande protégée par nos autorités. Nous nous abstiendrons de commentaires, mais chacun est libre d'en faire.

Que cet exemple rende nos successeurs prudents dans les initiatives souvent habilement présentées dans lesquelles on cherche à nous entraîner.

* * *

Passons à nos affaires intérieures. Ici, nous serons brefs, puisque cette activité, limitée à nos frontières, est rapportée fidèlement dans les comptes-rendus annuels de nos Commissions.

Il y a peu de changement dans le personnel des Commissions. Rappelons cependant le départ de M. F. Sarasin comme membre et président de la Commission Euler. Nous comprenons très bien que notre collègue aspire à un repos bien mérité, mais son départ restera toujours regretté. Saluons ici l'homme qui se retire et disons-lui, au nom de tous, nos remerciements pour le travail fécond et désintéressé qu'il a accompli pour la mémoire du grand mathématicien bâlois.

Nous enregistrons également, avec grands regrets, la démission de notre fidèle bibliothécaire, M. le D^r Steck, atteint par la limite d'âge. Il a été remplacé par M. le D^r Blösch. Votre Comité central a profité

de ce changement pour établir le cahier des charges du nouveau collaborateur, qui est en même temps le bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de la ville de Berne. Nous avons profité de cette occasion pour créer un organe qui manquait. On ne pouvait songer à remettre sur pied l'ancienne Commission de la Bibliothèque. Nous avons demandé à l'un d'entre nous d'être, moyennant un cahier des charges dûment accepté, notre représentant auprès du Comité de la Bibliothèque de la ville de Berne. M. le Dr Rytz a bien voulu accepter cette tâche; nous l'en remercions.

Ainsi que vous le savez par la lecture des Actes de l'an dernier, la Commission pour la Station scientifique du Jungfrauoch s'est adjoint deux nouveaux membres et a appelé à la présidence M. le prof. Hess, remplaçant le regretté de Quervain. Dès lors, la Commission, sous l'impulsion heureuse de son nouveau président, a eu une activité exceptionnelle. Nous espérons bien que le nouveau Comité central qui va nous succéder pourra inaugurer l'édifice du col de la Jungfrau. L'affaire, qui demande un effort financier considérable pour un petit pays comme le nôtre, est en bonne voie. Sachons attendre encore un peu.

Il n'y a qu'une Commission dont le sort nous préoccupe, c'est celle de la Protection des Monuments naturels et préhistoriques. A vrai dire, le jour où a été créée, par l'influence de notre Société, la Ligue suisse pour la Protection de la Nature, cette Commission aurait dû disparaître, comme ont été abandonnées jadis, par exemple, les Commissions météorologique et sismologique, lorsque la Confédération créa successivement les Services de la prévision du temps et celui de l'observation des tremblements de terre. Mais il existait quelques difficultés toutes humaines que beaucoup d'entre nous connaissent. Elles paraissent avoir disparu et ce serait le moment de faire un accord définitif avec la Ligue, puisque les tâches des deux organes sont les mêmes. Nous espérons que cet accord ne tardera pas. Notre rôle futur consisterait à être les conseillers techniques de la Ligue et à la rendre attentive aux objets à conserver. Comme aujourd'hui, c'est à nous qu'appartiendrait les études scientifiques du Parc national.

Nous nous arrêtons ici. Le reste de notre activité ne présente rien d'exceptionnel. Il est constitué par la besogne courante, besogne de tous les jours, car nous n'avons pas connu un seul jour dans l'année qui s'est écoulée — dimanches exceptés — sans recevoir une ou plusieurs lettres. La fonction d'un Comité central devient presque un métier. Pourvu que l'on aime son métier, tout est là. Nous affirmons que ce travail, que nous allons bientôt quitter, nous l'avons aimé, pour lui-même et parce que nous avons été pénétrés du sentiment que, placés par votre confiance à une haute situation morale du pays, nous devons mériter cette confiance.